



**Liste des délibérations  
du jeudi 16 mai 2024 - 08H30  
Salle Étable - La Lombardière**

L'an deux mille vingt quatre, le seize mai le Bureau communautaire d'Annonay Rhone Agglo, légalement convoquée s'est réunie à la Salle Étable - La Lombardière, sous la présidence de Monsieur Simon PLENET.

Les délibérations suivantes ont été examinées lors de cette séance :

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
CC_2024_040	Espace Naturel Sensible Cance et Ay - Approbation du programme d'actions pour l'année 2024 et abrogation de la précédente délibération	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_041	Transports - Avenant n°3 à la convention portant sur l'organisation et le financement des lignes régulières régionales interurbaine du réseau Cars Loire	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_042	Transports - Avenant n°3 à la convention de coordination et d'harmonisation des services de lignes régulières régionales interurbaines - Antenne Ardèche	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_043	Transports - Versement Mobilité - Exonération de l'association ABPA Montalivet (Maison de Retraite Protestante) pour 2024	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_044	Approbation et signature du contrat de ville 2024 - 2030 - Abrogation de la délibération 2024_035 du 4 avril 2024	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_045	Déchèterie - Gratuités exceptionnelles sous conditions aux associations caritatives et d'utilité publique	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_046	Ressources humaines - Modification du tableau des emplois	Approuvée à l'unanimité

*Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées doit être affichée au siège et publiée sur le site internet, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil.*

**Simon PLENET,**

**Président d'Annonay Rhône Agglo**